

# Le cloud computing : où en est-on en France?

Le concept de 'cloud' est aujourd'hui validé. Au delà du marketing des grands acteurs, on comprend désormais ses avantages. À partir de la virtualisation des plateformes – dissociant le hardware du logiciel système et des applications – il est clair que les machines virtuelles peuvent être activées, déplacées sur les machines physiques disposant de puissance au moment où il en faut, puis finalement mises au ralenti, voire arrêtées, de manière à ne consommer que le « strict nécessaire » – tout cela est donc orchestrable sur le 'cloud'.

Mais il est tout aussi intéressant de retenir que cette généralisation des machines virtuelles change la donne. La fourniture des services informatiques en est totalement transformée. Les applications deviennent disponibles, en mode web, pour les utilisateurs où qu'ils se trouvent, et quel que soit le terminal utilisé. D'où l'attrait des solutions SaaS (software as a service), qui présentent, entre autres avantages, de dispenser des investissements (Capex) et d'être facturables à l'usage au mois le mois.

Ce schéma s'applique aussi bien aux plateformes (PaaS) et aux infrastructures (IaaS).

Mais le point qui arrête souvent les entreprises est celui de la sécurité, ou fiabilité, qui implique une autre interrogation : peut-on envoyer ses données, ou du moins lesquelles, sur un cloud public ? La plupart des DSI préfèrent s'en tenir au cloud privé, tout en fermant les yeux sur certaines pratiques ou choix des métiers en faveur de solutions 'cloud public'...

## **Des fournisseurs opportunistes?**

Les fournisseurs ont enrichi leurs offres. Comme Bull, HP ou IBM, qui proposent des services managés depuis des années. Ils ne ferment aucune porte. Ils se disent prêts à accompagner les entreprises dans cette transformation. Le font-ils vraiment sans pousser telle ou telle option ?

Au delà du cloud privé (interne), il est désormais question de **cloud privé externalisé**. Est-ce une réadaptation ou réinvention de l'infogérance qui s'organise ? Il est vrai que cela peut se traduire, à titre indicatif, par l'adoption d'un accès réseau plus sécurisé (VPN) qu'Internet.

Ce jeudi 21 février, à 11h précises, une [webconférence animée par notre rédaction](#) propose de revenir sur ces questions et d'y apporter des réponses actualisées. Autour d'un analyste consultant de Duquesne Research (Emmanuel Besluau), la société e-Doceo vient témoigner. Cet éditeur de logiciels d'e-learning déploie, sur une infrastructure cloud d'IBM, des solutions de formation à distance dans le monde entier. Parmi ses clients figure notamment le groupe AREVA, qui tire parti de cette organisation en 'cloud'.

Il est intéressant de détailler les exigences et les conditions de ces déploiements, s'agissant de sécurité, de flexibilité, mais aussi de garantie de qualité de service.

*NB : En [s'inscrivant à cette session](#), gratuite, il est possible de poser toutes questions préalables. Les questions sont également bienvenues durant la conférence, qui se conclut par un débat.*

Crédit photo : © Serp – Shutterstock